

Etat civil

Décès

Serge BOCANEGRO : 15/11/2025

Alain GERBAL : 23/11/2025

Pierrette BRUEL (née : PIEJOUJAC) : 23/11/2025

René GERVAIS : 28/11/2025

Germain BRINGER : 14/05/2026

Naissances

Ruben GONÇALVES DA SILVA : 19/10/2025

Nina COULON : 25/10/2025

Zoé BONICEL : 10/11/2025

Ana TARREGA DA COSTA : 17/01/2026

Louana ALVES MENDES: 24/01/2026

Timothé ENJALBERT: 03/04/2026

Cali PALOT : 01/06/2026

Olivia COSTEROSTE : 08/07/2026

Léon BROS : 27/08/2026

Mariages

Yvan BRUEL et Patricia BERGOUNHON :
18/10/2025

Norbert FOURNIER et Séverine CLAVEL :
20/06/2026

Brice SEGUIN et Cynthia OEUILLET :
29/08/2026

Pour ne rien louper des prochains événements programmés sur la Commune

Téléchargez L'application IntraMuros

Disponible gratuitement sur Apple Store et Play Store



Infos pratiques

Permanences du Maire et des Adjointes

Les permanences ont lieu UNIQUEMENT sur rendez-vous

Du lundi au vendredi à partir de 17h00	Valérie REBOIS-CHEMIN, Maire
Samedi de 9h00 à 12h00	Benoît VALARIER, Premier Adjoint, chargé des finances
Samedi de 9h00 à 12h00	Stéphanie PASI Deuxième Adjointe, chargée du social
Samedi de 9h00 à 12h00	Christophe CAYROCHE, Troisième Adjoint, chargé des travaux et de l'urbanisme

Ouverture de la mairie et de l'agence postale

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

Contact

Tel : 04.66.47.71.32 / Mail : mairie@badaroux.fr / Adresse : 2 rue de l'Egalité 48000 BADAROUX

Déchetterie de Mende (Causse d'Auge)

HORAIRES D'ETE (du 1^{er} Avril au 31 Octobre)
Du Lundi au Samedi : 8h30 / 12h00 et 13h45 / 18h00
Le Dimanche : 9h00 / 12h00
HORAIRES D'HIVER (du 1^{er} Novembre au 31 Mars)
Du Lundi au Samedi : 9h30 / 12h00 et 13h45 / 17h30

Collecte sélective

Le 1^{er} Mardi du mois, les employés municipaux récupèrent vos encombrants (tout objet ne rentrant pas dans le coffre d'une voiture, par exemple : matelas, cuisinières ...). Une inscription préalable en Mairie est obligatoire.

Espace déchets verts de Badaroux

Situé route de Saint-Martin, ouvert 7 j/7 et 24h/24

Bulletin Municipal BADAROUX Été 2026



Edito

Chères Badarousiennes, chers Badarousiens,

En mars dernier, vous nous avez renouvelé votre confiance pour un deuxième mandat. Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous en remercier sincèrement.

Cette confiance nous honore et nous engage. Elle nous encourage surtout à poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années, avec la même volonté : **faire avancer notre commune, améliorer notre cadre de vie et préparer son avenir.**

Les projets présentés dans ce bulletin en sont de belles illustrations. La rénovation de la cour de l'école, avec le projet «**Cour Oasis**», place les enfants au cœur de nos priorités. Créer un espace plus vert, plus ludique, plus sûr et mieux adapté aux fortes chaleurs, c'est investir concrètement dans leur bien-être et dans l'avenir de notre village.

La réfection de plusieurs routes avec une nécessité très concrète : **améliorer la sécurité et les conditions de circulation** pour les habitants, les agriculteurs, les transports scolaires et les services de secours.

La création d'un atelier d'artisanat, labo des chasseurs et trois locaux à destination de diverses professions.

Ces projets ont un point commun : ils répondent aux besoins du quotidien tout en préparant notre commune aux défis de demain.

Pour ce nouveau mandat, nous continuerons donc à avancer avec **pragmatisme, proximité et détermination**, en restant à l'écoute des habitants et en travaillant avec l'ensemble de nos partenaires.

Notre ambition reste la même : **faire de Badaroux une commune vivante, accueillante et agréable à vivre, aujourd'hui comme demain.**

Merci encore pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.

Très bonne lecture à toutes et à tous,

Valérie REBOIS-CHEMIN, maire



Actus

La nouvelle Cour Oasis : Une nouvelle cour d'école pour mieux grandir ensemble

L'été a été intense car nous avons engagé les travaux pour transformer la cour. C'est un projet ambitieux dont le but est de faire face aux défis climatiques et aux fortes chaleurs. La municipalité poursuit son engagement pour le cadre de vie scolaire à l'école publique Éliane Rajchnudel. Ce grand projet d'aménagement, mûri depuis plusieurs mois par l'équipe municipale, intègre pleinement les propositions et les idées travaillées avec les élèves eux-mêmes. Comme annoncé lors du conseil d'école fin juin, la métamorphose de cet espace s'opère selon un calendrier rigoureux et adapté. Cet été une étape majeure a été franchie. L'espace de récréation a tout d'abord été agrandi grâce à l'élévation d'un nouveau mur. Dans le même temps, le décroûtage de l'ancien bitume a été réalisé et des copeaux de bois ont été installés pour désimperméabiliser les sols. Pour répondre aux attentes des enseignants et des parents, un voile d'ombrage a également été installé dès cette rentrée afin de protéger immédiatement les enfants du soleil, encore bien présent en ce mois de septembre. Afin de remplacer les deux arbres qui étaient malades, nous planterons de nouveaux arbres cet automne, car ce n'était pas envisageable de le faire pendant la période de sécheresse que nous venons de vivre. Ils apporteront, comme cela est prévu, une ombre naturelle, pérenne et bien agréable. Enfin, l'installation des nouvelles structures de jeux commandées s'achèvera d'ici les vacances de la Toussaint ou de Noël, suivant leur livraison. Créer un espace vert, vaste, frais et ludique demande de la méthode et du bon sens. Tout ne pouvait pas être réalisé pour la rentrée. Comme le rappelle le proverbe « Rome ne s'est pas faite en un jour » et les arbres ne poussent pas en pleine canicule pour satisfaire l'impatience de certains observateurs. L'équipe municipale reste pleinement mobilisée pour offrir très prochainement aux élèves la cour durable, fraîche et inspirante qu'ils ont imaginée !



Une route rénovée pour plus de sécurité, Badaroux—Le Born : un axe essentiel qui fait peau neuve

La route reliant Badaroux au Born va bénéficier de travaux de réfection pour améliorer durablement **la sécurité et le confort de tous les usagers**.

Très fréquentée par les habitants, les transports scolaires, les exploitations agricoles et les services de secours, cette route s'est progressivement dégradée sous l'effet du temps, des conditions climatiques et du passage des véhicules.

Fissures, nids-de-poule et revêtement usé : il était temps d'agir !

Les communes de **Badaroux et du Born** ont donc décidé d'unir leurs efforts et de **cofinancer ces travaux**, indispensables pour sécuriser cet itinéraire et améliorer les conditions de circulation.

Une route plus sûre, plus confortable et mieux adaptée aux besoins du quotidien : un investissement concret pour le cadre de vie de tous.

Infos

Un point sur la rénovation de l'atelier Gonzalez

Comme présenté dans les précédentes éditions de votre bulletin, la municipalité a procédé à l'acquisition d'un atelier, ancienne propriété de la famille Gonzalez, et inutilisé depuis une vingtaine d'année dans le but d'en rénover les espaces pour les proposer à la location aux artisans locaux désireux de s'établir sur le territoire de la commune.

Après cette acquisition, la commune a sollicité plusieurs devis et estimations des travaux à réaliser, aussi bien au sein même de l'atelier qu'aux alentours de la bâtisse en vue d'assurer son accessibilité et sa sécurité.

Aujourd'hui, les indispensables études préalables aux travaux ont commencé et le diagnostic amiante ainsi que l'étude géotechnique ont été réalisés.

La prochaine étape consistera en la finalisation du plan des travaux à réaliser ainsi qu'au dépôt du permis de construire.

Ce projet d'envergure nécessite du temps et un investissement financier certain. Aussi, la commune a présenté sa démarche aux services de l'État qui a accepté de subventionner une partie des travaux de rénovation via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Des demandes de financement sont également en cours auprès d'autres organismes.

Écoles

Un dictionnaire pour accompagner les apprentissages des élèves

Une nouvelle fois cette année, la commune a souhaité marquer son attachement à la réussite des élèves de ses deux écoles en offrant un dictionnaire à chaque élève des classes de CP.

Le dictionnaire est bien plus qu'un simple ouvrage de référence. Il accompagne les élèves dans leurs apprentissages, les aide à enrichir leur vocabulaire, à mieux comprendre les mots et à développer leur autonomie dans le travail scolaire. À l'heure où les outils numériques occupent une place croissante dans le quotidien, le livre conserve toute sa valeur comme support de découverte, de recherche et d'apprentissage. Ainsi, chaque élève de CP, classe marquant un seuil d'entrée significatif de l'entrée en apprentissage primaire, a reçu un dictionnaire qu'il pourra utiliser pendant sa scolarité, mais aussi conserver comme souvenir de son passage dans l'une des écoles du village.

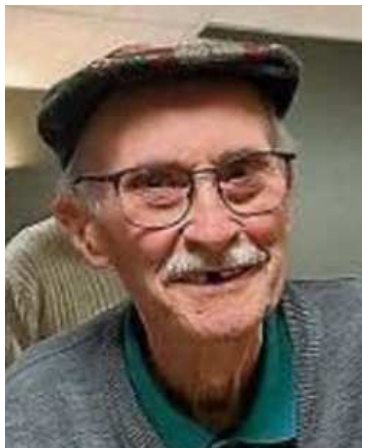
La commune remercie les enseignants pour leur engagement quotidien auprès des enfants et félicite les élèves pour leur travail et leur implication. Nous souhaitons à tous les élèves de belles découvertes et de nombreuses réussites dans leurs apprentissages !



Hommage

Au revoir Germain

Monsieur Germain BRINGER, véritable figure badarousienne de la vannerie lozérienne, s'en est allé à l'âge de 87 ans. Passionné par cet art du tressage, Germain était aussi reconnu pour son sens de la convivialité. Présent à l'atelier vannerie de Badaroux mais aussi à celui de Langlade, il aimait discuter avec tout le monde, vanniers chevronnés ou débutants, donner des conseils, raconter des histoires ; partager ce qui fait l'essence même de nos villages de campagne ; la douceur de vivre et le plaisir d'être ensemble. Et même alors que ses mains ne lui permettaient plus de travailler aussi facilement, il était là, pour aider à finir un panier, faire un brin de causette, ou rire, simplement. C'est un grand vide dans la vie badarousienne que laisse Germain dont la bienveillance, la gentillesse et la joie de vivre seront longtemps regrettés par tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer.



Infos

Nuisances sonores : préserver la tranquillité de notre village

A Badaroux, comme dans de nombreuses Communes Lozérienne, le calme constitue une qualité de vie particulièrement recherchée et appréciée. Pourtant, les activités quotidiennes peuvent parfois être à l'origine de nuisances sonores : travaux de bricolage ou de jardinage, engins agricoles, tondeuses, tronçonneuses ou encore aboiements. Le fait de vivre à la campagne ne signifie pas que toutes les nuisances sonores sont autorisées. Les bruits peuvent constituer un trouble lorsqu'ils portent atteinte à la tranquillité du voisinage, notamment par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

Il convient toutefois de tenir compte des caractéristiques particulières du milieu rural. Les travaux agricoles, l'entretien des espaces naturels ou certaines activités indispensables à la vie de la commune peuvent générer ponctuellement du bruit. L'objectif n'est donc pas d'interdire toute activité sonore, mais de rechercher un équilibre entre les nécessités de la vie locale et le respect du voisinage.

La réglementation en matière de bruit a précisément pour objectif de concilier la vie quotidienne, les activités économiques et agricoles avec le droit de chacun à bénéficier d'un environnement paisible. C'est dans ce souci de ménagement de l'intérêt collectif que la Mairie a choisi d'arrêter une série de mesures visant à encadrer les nuisances sonores sur son territoire. Disponible et consultable en Mairie ainsi que sur notre site www.badaroux.fr, **cet arrêté prévoit notamment une interdiction de l'usage des appareils bruyants susceptibles d'occasionner une nuisance au voisinage les dimanches et jours fériés avant 10h00 et après 12h00.**

Le texte rappelle également les termes de la loi en matière de nuisance sonore. **L'occasion d'un point concernant les aboiements et l'obligation faite aux propriétaires de chien de veiller, dans le respect de leur animal, à ce que ce dernier n'occasionne aucune nuisance diurne ou nocturne aux riverains par l'intensité et la fréquence de ses aboiements.**

Préserver la tranquillité du village, c'est l'affaire de tous. Merci à chacun pour son attention et son respect des autres.



La rentrée des associations : une nouvelle saison pour se retrouver

Après la parenthèse estivale, la vie associative reprend progressivement son rythme. Cette rentrée marque le retour des activités qui font vivre notre commune tout au long de l'année et offrent à chacun l'occasion de partager des moments de convivialité, de découverte et d'engagement.

A l'heure où nous rédigeons ce bulletin, le planning demeure inchangé par rapport à l'année dernière.

Seront ainsi de retour aux mêmes heures et dans les mêmes locaux les activités de gymnastique, de théâtre, d'Afrovibes, de yoga et yin yoga ainsi que les activités d'aquarelle et de vannerie proposées par le Foyer rural.

Une nouveauté cette année proposée par Daphné BONNARD ; la gym pré-natale et post-natale qui se déroulera dans la grande salle les lundis de 16h00 à 17h00 (Gym post-natale) et de 18h00 à 18h45 (Gym pré-natale).

Pour toute information quant aux tarifs et date de reprise des activités, nous vous invitons à vous rapprocher des associations organisatrices

Les activités sont ouvertes à tous. Elles permettent de découvrir de nouvelles passions, de développer ses talents et de partager des expériences enrichissantes dans une ambiance conviviale. La rentrée est le moment idéal pour franchir le pas.

La municipalité souhaite à toutes les associations et à leurs adhérents une excellente saison, riche en projets, en réussites et en belles rencontres.

Actus

Une belle victoire pour l'équipe de l'AS Badaroux : ils ont ramené la coupe à la maison !

C'est une grande satisfaction et une immense fierté pour notre commune qui l'attendait depuis 25 ans: l'AS Badaroux s'est brillamment illustrée en remportant la coupe Lozère lors de la finale qui l'opposait à l'équipe de Chirac-Le Monastier le jeudi 14 mai au stade Delmas de Mende. Une victoire qui récompense une saison marquée par le travail, la solidarité et la détermination.

Au-delà du résultat sportif, cette victoire est avant tout celle d'un collectif. Les entraîneurs, les dirigeants, les bénévoles et les supporters ont chacun contribué, à leur manière, à cette réussite. Leur investissement quotidien permet au club de vivre, de former les jeunes et de transmettre les valeurs qui font la richesse du sport : le respect, le dépassement de soi, la solidarité et le fair-play.

La municipalité adresse ses plus sincères félicitations à l'ensemble des joueurs : Barrandon Thibaud, Berne Axel, Bousquet Jules, Creissel Louis, Crueghe Quentin, Crueghe Clément, Daudet Sébastien, De Potter Aydan, Diop Aboubacar, Ezzehar Michaël, Falcon Rémy, Fedele Florian, Firmin Louis, Grousset Sullivan, Leroux Anthony, Magurno Jordan, Martel Tom, Marquiran Hugo, Meissonnier Adrien, Mocelin Nicolas, Mordacq Yvan, Savajols Enzo et Seguin Lucas, à leur entraîneur Manu Mechaoui et son adjoint Philippe Thomas, aux bénévoles ainsi qu'à tous ceux qui accompagnent le club tout au long de l'année. Leur engagement contribue au dynamisme de notre territoire et à l'animation de la vie locale.

Nous leur souhaitons de poursuivre sur cette belle dynamique et de connaître encore de nombreux succès sportifs. Bravo à toute l'équipe pour cette performance qui fait rayonner Badaroux et porte haut les couleurs de notre village !



Actus

Un arbre pour symboliser l'engagement des élus

C'est un moment à la fois simple, convivial et symbolique qui a réuni la municipalité et la population Badarousienne ce samedi 5 septembre. En ce lendemain de rentrée, les conseillers municipaux nouvellement élus et réélus se sont retrouvés à la Biogue afin de planter un Ginkgo Biloba ; arbre symbole de longévité, de résilience et d'espoir. Au-delà de ce geste emblématique et représentatif de l'engagement de la municipalité en faveur de notre village, cette cérémonie était aussi l'occasion de la réalisation d'un point sur la rentrée des classes dans les écoles de notre village et un rappel quant à l'importance de préserver notre environnement et de transmettre aux générations futures un village agréable, vivant et accueillant.. Un temps de convivialité autour du verre de l'amitié partagé avec les habitants présents est venu clôturer cette cérémonie .



La sécheresse : un défi pour Badaroux

Au fil des années, les épisodes de sécheresse deviennent plus fréquents, plus intenses et ont des conséquences importantes sur notre environnement, notre agriculture et notre quotidien. Dans notre village, où la nature occupe une place essentielle, chacun peut contribuer à préserver cette ressource précieuse qu'est l'eau.

En période de sécheresse, les autorités peuvent mettre en place des mesures temporaires visant à préserver les ressources disponibles. Selon le niveau d'alerte, certaines utilisations de l'eau peuvent être limitées ou interdites. Ces mesures permettent de garantir en priorité l'accès à l'eau potable, la sécurité civile et les besoins essentiels. Elles sont formalisées par des arrêtés du Préfet du département qui fixe le seuil de vigilance. Pour connaître le seuil de vigilance ainsi que les éventuelles restrictions en vigueur à Badaroux (ou dans n'importe quelle autre Commune Française), rendez vous sur le site vigieau.gouv.fr.

L'eau est un bien commun, précieux et limité. La préserver aujourd'hui, c'est garantir qu'elle restera disponible pour tous demain.

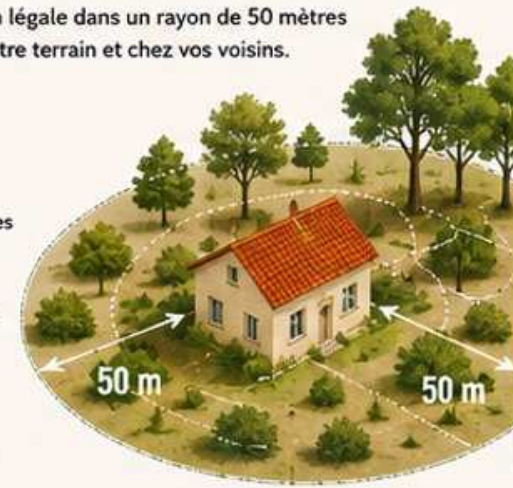
Canicule et sécheresse : Notre village face au risque incendie

LE DÉBROUSSAILLEMENT : UNE OBLIGATION, UN GESTE QUI SAUVE

Le débroussaillage est une obligation légale dans un rayon de 50 mètres autour des habitations, y compris sur votre terrain et chez vos voisins.

IL PERMET :

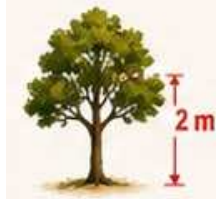
- ✓ De limiter le risque de départ de feu
- ✓ De ralentir la propagation des flammes
- ✓ De protéger votre habitation
- ✓ De faciliter l'intervention des secours



COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

ÉLAGUER

les branches basses des arbres jusqu'à 2 mètres de hauteur minimum.



ESPACER

les arbres et arbustes : 3 mètres minimum entre chaque houppier.



COUPER

les arbustes et herbes sèches.



ÉVACUER

les déchets végétaux par broyage, compostage ou en déchetterie.



RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Le débroussaillage est une obligation légale (articles L.131-10 et suivants du Code forestier). En cas de non-respect, la commune peut engager votre responsabilité et vous vous exposez à une amende.

Vivre dans un petit village rural à l'image de Badaroux, entouré de forêts, est un privilège. La proximité avec la nature offre un cadre de vie paisible, une biodiversité exceptionnelle et un patrimoine paysager précieux. Toutefois, cette richesse naturelle s'accompagne d'un risque qu'il ne faut jamais sous-estimer : celui des incendies de végétation. Les épisodes de sécheresse, les vagues de chaleur plus fréquentes et les vents parfois violents créent des conditions favorables au déclenchement et à la propagation des feux. Même les régions autrefois peu concernées voient aujourd'hui leur niveau de vigilance augmenter. Dans un environnement où les habitations côtoient les bois et les espaces naturels, un départ de feu peut rapidement menacer les personnes, les biens et les écosystèmes. La majorité des incendies sont liés aux activités humaines. Quelques gestes en apparence anodins peuvent suffire à les provoquer : un mégot de cigarette jeté au sol, un barbecue utilisé à proximité de la végétation, des travaux produisant des étincelles (meulage, soudure, débroussailleuse) en période sèche, un feu de jardin mal maîtrisé, un véhicule stationné sur de l'herbe sèche dont le pot d'échappement est très chaud... Dans un village rural, où les espaces agricoles, forestiers et les habitations sont souvent

imbriqués, la vigilance de chacun est essentielle. Le débroussaillage constitue l'un des moyens les plus efficaces pour limiter la propagation des incendies. Il consiste à réduire la densité de la végétation autour des bâtiments afin de ralentir l'avancée des flammes et de faciliter l'intervention des secours.

Comment réagir en cas d'incendie ?

Si un incendie se déclare à proximité du village, il est important de garder son calme et de suivre les consignes des autorités.

- Composer immédiatement le 18 ou le 112 pour alerter les secours ;
- Ne pas s'approcher du foyer pour tenter de l'éteindre si celui-ci est déjà important ;
- Rester informé des consignes diffusées par les autorités locales ;
- Préparer, si nécessaire, une évacuation rapide en emportant les documents essentiels et les médicaments indispensables ;
- Protéger son habitation en fermant portes, fenêtres et volets si cela est demandé par les services de secours.